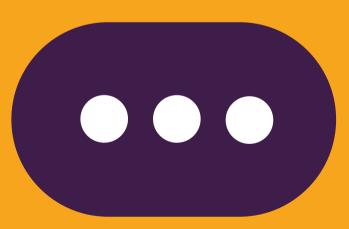
Une écoute à l'écrit

Étude sur les caractéristiques et parcours des jeunes victimes de violences au sein du couple et de la famille à travers le tchat commentonsaime.fr





Synthèse Volet 1 – Année 2020

Sommaire

1. Les jeunes, un public "hors radar"	04
La réalité des jeunes est mal connue	05
Commentonsaime.fr: communiquer avec les jeunes	05
2. Méthodologie	06
3. Caractéristiques et parcours des	
utilisateur·rices du tchat	07
Une utilisation internationale	90
Le tchat comme outil de détection des violences	09
Les personnes victimes sur le tchat : principalement des jeunes femmes	10
Les personnes violentes décrites sur le tchat : des hommes, de 13 à 64 ans, violents envers des femmes	11
Pendant le confinement	12
4. Violences sexistes et sexuelles : les moins de 26 ans largement concerné·es	13
Portrait des personnes victimes et des personnes violentes	14
Durables, sexuelles et cyber : les violences vécues par les jeunes ont leur spécificités	19
Les jeunes identifient un problème, mais tendent à romantiser la violence	2
Des violences aux conséquences durables, mais une volonté d'action chez les jeunes	23
Conclusion	27
Recommandations	28

1. Les jeunes, un public "hors radar"

En avant toute(s) lutte pour l'égalité des genres¹ et la fin des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+². Elle s'adresse spécifiquement aux jeunes, sans distinction de classe sociale, de genre, d'orientation sexuelle, de culture ou de croyances.

L'association agit à travers deux axes complémentaires : la prévention des comportements sexistes, et l'accompagnement des jeunes femmes et des personnes LGBTQIA+ victimes de violences au sein du couple ou de la famille, à travers le premier tchat de France dédié à ces questions hébergé sur le site internet commentonsaime.fr.

L'association En avant toute(s) a jugé important de proposer pour la première fois une analyse précise de la réalité des jeunes victimes de violences au sein du couple et de la famille. Ces chiffres sont d'une importance essentielle, car les moins de 26 ans constituent généralement un public "hors radar" en matière de prise en charge de violences subies. Plusieurs facteurs expliquent cela : les jeunes peuvent éprouver des difficultés

à se définir comme victimes de "violences conjugales", terme qui véhicule l'idée d'un couple installé, en ménage par exemple, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de couples de jeunes. Par ailleurs, les moyens de communication utilisés par les jeunes ne sont pas toujours en phase avec ceux utilisés par les structures qui luttent contre les violences. Le manque de repérage par les personnels encadrants peut également expliquer les difficultés de prise en charge.



La réalité des jeunes est mal connue

Les violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ sont étudiées par divers organismes, mais les données disponibles sont relativement datées ou incomplètes.

Par exemple, l'Enquête Nationale sur les Violences envers les Femmes en France, régulièrement citée, date de l'an 2000. Par ailleurs, les travaux actuels des acteurs étatiques et institutionnels ne rendent pas compte, à eux seuls, de la totalité des violences conjugales. Certaines structures

en contact direct avec les femmes produisent donc, elles aussi, des analyses qui révèlent systématiquement que la réalité du terrain est toujours méconnue et sous-estimée.

Auprès de la jeunesse, le problème est accentué. La réalité des jeunes parmi ces personnes victimes de violences sexistes et sexuelles est particulièrement mal comprise et peu étudiée. En effet, les moins de 26 ans s'adressent difficilement aux structures qui ne leur sont pas dédiées et leur préfèrent internet.



Commentonsaime.fr: communiquer avec les jeunes

A travers son tchat, unique en France et particulièrement adapté à une jeunesse qui s'y rend massivement, En avant toute(s) est parvenue à "capter" une partie de ce public. Son expertise permet de recueillir une parole inédite pour faire émerger un discours caché, tabou, et ainsi amener des personnes en souffrance à évoquer leurs hontes et leurs difficultés. Analyser ces données d'une inestimable importance permet notamment d'améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences.

¹ Le genre est un concept sociologique permettant de décrire la manière dans le société "construit" les femmes et les hommes d'un point de vue social. Le genre est généralement distingué du sexe.

² Acronyme regroupant des orientations sexuelles et identités de genre dites "minorisées". Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Transgenre, Queer, Intersexe, Asexuel·le. Le "+" indique qu'il existe d'autre terminologies.

2. Méthodologie

Cette étude se fonde sur l'analyse de 1416 tchats (de 44 minutes en moyenne) effectués entre le 25 novembre 2019 et le 30 juin 2020, avec 996 interlocuteur·rices différent·es.

Cette synthèse se concentre principalement sur les 611 tchats concernant les jeunes de moins de 26 ans (partie 4) afin de comprendre les spécificités de ce public.

Pourquoi ces dates?

- Le 25 novembre 2019 correspond à la date à laquelle les horaires d'ouverture du tchat ont été augmentés pour la première fois.
- Le 30 juin 2020 permet d'intégrer un mois entier post-confinement, car les personnes souffrant de violences au moment du confinement ont été nombreuses à attendre le déconfinement pour se confier, moment où elles se sont senties plus en sécurité.

Cette étude a pour objectif de valoriser les réalités, parcours et situations des plus jeunes utilisateur-ices du tchat. Toutes les données analysées sont basées sur le déclaratif, partagées avec les répondantes dans un temps de discussion parfois très limité. Dans la majorité des échanges, les professionnelles décèlent certaines violences qui, n'étant pas verbalisées du fait du temps restreint de discussion et de la banalisation des actes par les personnes victimes, n'entrent pas dans l'étude. Les chiffres ici présentés ne reprennent que les violences explicitement déclarées aux répondantes, laissant de côté toutes celles sousentendues. La réalité des violences vécues par les femmes et personnes LGBTQIA+ au sein du couple est donc à estimer à la hausse des chiffres présentés.

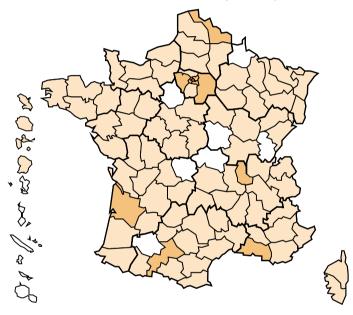
3. Caractéristiques et parcours des utilisateur-rices du tchat

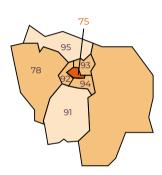


Une utilisation internationale

L'un des intérêts de l'outil tchat est son accès possible partout dans le monde et cela se concrétise par le fait que des interlocuteur·rices écrivent depuis 15 pays différents.

Nombre d'interlocuteur-rices par département





107 - (75) Paris

33 - (93) Seine St-Denis

30 - (94) Val de Marne

28 - (92) Hauts-de-Seine

27 - (78) Yvelines

23 - (77) Seine-et-Marne

18- (95) Val d'Oise

17 - (91) Essone

Étranger



Belgique (24)

Suisse(11), Maroc(5), Algérie(2), Allemagne(2), Tunisie(2), Canada(1), Espagne(1), Grèce(1), Haïti(1), Irlande(1), Roumanie(1), Sénégal(1), Suède(1), et Autres pays à l'étranger non précisés(6)

0	0 à	21 à	41 à	61 à	100
	20	40	60	100	et +

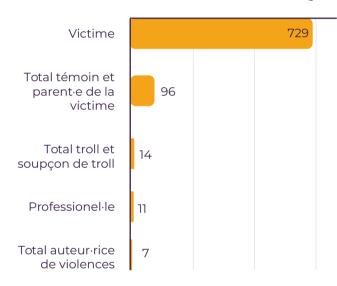


Le tchat comme outil de détection des violences

L'un des autres intérêts de l'outil tchat est son utilisation comme outil de détection des violences. La majorité de ses interlocuteur·rices sont des victimes de violences (85,1%), tandis que 11,2% sont des témoins ou parents des victimes qui viennent chercher des conseils à ce sujet.

Statut de l'interlocuteur-rice (par groupes)*

*sur 857 cas renseignés

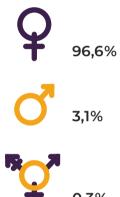


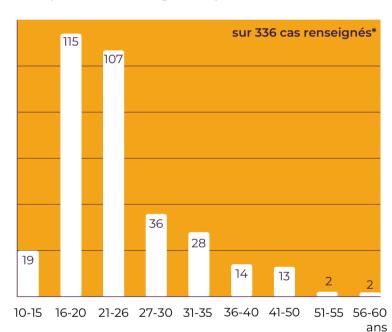


Les personnes victimes sur le tchat : principalement des jeunes femmes

Au moment du récit, la moyenne d'âge des personnes victimes sur le tchat est de 24,2 ans. 71,1% des personnes victimes ont moins de 26 ans au moment du récit.

Répartition de l'âge des personnes victimes*







Les personnes violentes décrites sur le tchat : des hommes, de 13 à 64 ans, violents envers des femmes

Les personnes violentes sont presque exclusivement des hommes (94,6%). Leur âge moyen au moment du récit est de 26,4 ans, la personne violente la plus jeune a 13 ans et la plus âgée 64 ans.

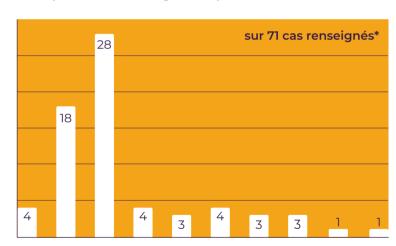
Les personnes violentes sont principalement des conjoint·es (46,7% des cas déclarés) et ex-conjoint·es (25,6%) des personnes victimes.

Les hommes violents le sont principalement envers des femmes (541 cas contre 9 cas d'hommes violents envers un homme). On constate que les femmes violentes le sont principalement envers d'autres femmes (22 cas contre 7 cas de femmes violentes envers un homme).

Répartition de l'âge des personnes violentes*







13-15 16-20 21-26 27-30 31-35 36-40 41-45 50-55 56-60 61-65 ans



Pendant le confinement

La période du confinement a été une période particulière et intense pour le tchat d'En avant toute(s), qui a choisi d'agrandir ses horaires d'ouverture à 7j/7; passant de 19h par semaine à 77h par semaine pour assurer une réponse élargie. Ainsi, la fréquentation est passée de 49 tchats au mois de mars à 536 tchats au mois de mai 2020, ce qui correspond à une augmentation de 993,9%.

Il apparaît qu'en proportion du total des violences déclarées pour chaque période, les violences physiques ont été plus importantes pendant le confinement qu'en dehors. Par ailleurs, les violences intrafamiliales sur mineur·e sont passées de 1,6% des demandes hors confinement à 6.1% des demandes pendant le confinement. On peut donc penser que la cohabitation prolongée des familles a entraîné une augmentation des manifestations de violences en leur sein. De plus, l'usage du tchat s'est révélé particulièrement pertinent dans cette situation en raison de la possibilité de joindre des professionnel·les depuis chez soi.

4. Violences sexistes et sexuelles : les moins de 26 ans largement concerné es



Portrait des personnes victimes et des personnes violentes

Des personnes victimes de 10 à 26 ans au moment du récit

La personne victime la plus jeune au moment du récit sur le tchat a 10 ans. Quand l'âge au moment des faits pour des violences passées est pris en compte, les personnes victimes les plus jeunes ont 3 ans.

Parmi les moins de 26 ans, la tranche d'âge 16-20 ans est la plus touchée et représente 47 % des personnes victimes. Cela peut notamment s'expliquer par une entrée dans l'âge adulte et les débuts de la sexualité, à une période où l'on peut être encore mal informée et vulnérable, alors que la société n'établit pas clairement les codes d'une relation saine et qu'il y a encore trop peu d'espaces dédiés dans la vie éducative.

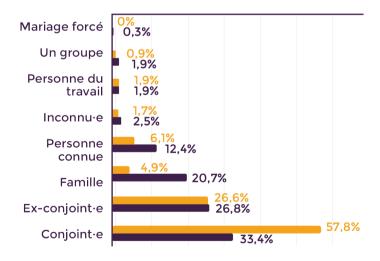
Les personnes violentes sont des proches

Loin des clichés de l'agression sexuelle faisant suite à une sortie trop arrosée ou une mauvaise rencontre, les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles de moins de 26 ans sont, comme leurs aîné·es, principalement victimes de leurs conjoint·es (33,4 % des 315 cas renseignés) ou ex-conjoint·es (26,8 % des cas).

La famille représente la troisième catégorie de personnes violentes contre les moins de 26 ans. Sa part est plus élevée que chez les personnes victimes à l'âge adulte : elle représente 20,7 % des personnes violentes chez les moins de 26 ans, contre 4,9 % des personnes violentes envers les plus de 26 ans.

Seulement 8 cas de violences sont commis par des inconnu·es auprès d'une personne de moins de 26 ans, soit 2,5 % des violences déclarées sur le tchat. Cette réalité est donc loin de l'imaginaire sociétal autour des violences faites aux femmes qui visualise une ruelle sombre et une agression par un homme saoul ou fou.

Statut de la personne violente par rapport à la personne victime ; pour les plus de 26 ans et les moins de 26 ans



- Pourcentage plus de 26 ans
- Pourcentage moins de 26 ans

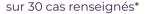
Les personnes violentes sont en position de domination

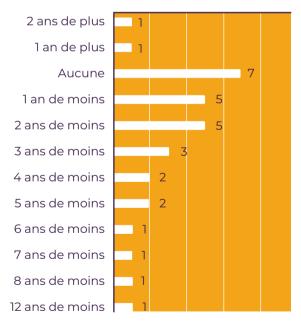
Les personnes violentes bénéficient généralement de plusieurs facteurs leur assurant une position de domination sur la personne victime.

Elles sont plus âgées

En effet, dans 70 % des cas, les personnes victimes sont plus jeunes (de 1 à 12 ans de moins) que les personnes violentes. On peut supposer que cette différence d'âge augmente l'emprise des personnes violentes, qui dans de nombreux cas prétextent une plus grande maturité et/ou une plus grande connaissance du monde pour contredire la personne victime ; et ont plus de ressources (matérielles, sociales et symboliques).

Âge de la personne victime par rapport à la personne violente pour les moins de 26 ans*



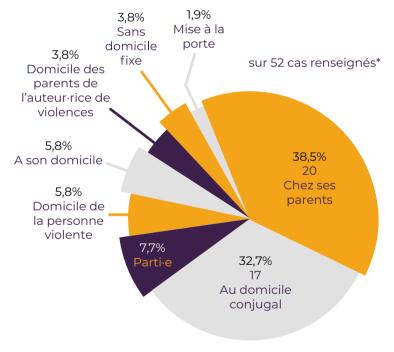


Les personnes victimes sont dépendantes financièrement

La jeunesse s'accompagne d'un manque de ressources. En effet, 80,1 % des personnes victimes de moins de 26 ans (sur 21 cas renseignés) sont dépendantes financièrement, ou sans ressources, et n'ont pas la possibilité d'avoir leur propre domicile. Sur 52 données renseignées, seul·es 5,8 % des répondant·es vivent à leur propre domicile.

Cette dépendance complique la situation pour les personnes victimes. 32,7 % d'entre elles, même jeunes, vivent donc avec leur conjoint·e. Cela confirme qu'en plus des mécanismes mis en place par la personne violente, les personnes victimes n'ont pas toujours le choix financier d'habiter ailleurs.

Types de logement des personnes victimes de moins de 26 ans*

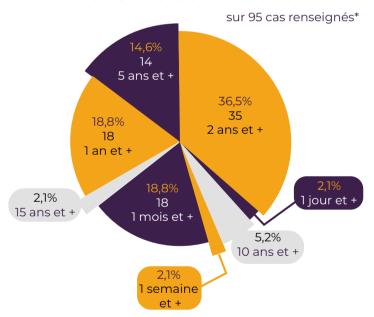


Les relations violentes durent longtemps

Cette position de domination de la personne violente sur la personne victime entraîne une difficulté à sortir de la relation violente..

Dans 58,4 % des cas, une personne victime de moins de 26 ans reste dans la relation deux ans ou plus. La très longue durée de certaines relations, proportionnellement à l'âge des victimes est à noter : 7,3 % des relations violentes durent plus de 10 ans. Chez les jeunes victimes au-delà de 26 ans, une relation violente sur 5 dure plus de 10 ans. À tout âge, il est extrêmement difficile de sortir d'une relation violente. Chez les plus jeunes, la vulnérabilité liée à l'âge, au manque d'expérience et de ressources, peut accentuer le phénomène.

Durée de la relation violente





Durables, sexuelles et cyber : les violences vécues par les jeunes ont leur spécificités

Les jeunes victimes souffrent de violences régulières

Sur 105 personnes de moins de 26 ans victimes de violences ayant parlé de la fréquence des violences avec une répondante, on peut remarquer que dans 77,1 % des cas, la personne vit des violences régulières. Dans 20 % des cas, la personne concernée vit des violences ponctuelles alors qu'elle ne vit des violences occasionnelles que dans 1,9 % des cas.

Les moins de 26 ans sont davantage victimes de violences sexuelles

Toutes tranches d'âge confondues, les 4 types de violences les plus déclarés sont celles psychologiques, verbales, puis sexuelles et enfin physiques. Une même personne victime peut subir un cumul de différents types de violences. Les violences physiques sont le quatrième type de violence déclaré, ce qui permet de plaider pour une meilleure représentation des violences conjugales, qui engloberait aussi les autres types de violences, afin de faire évoluer l'imaginaire collectif, aujourd'hui très centré autour des violences physiques (notamment des coups).

Chez les moins de 26 ans, les violences psychologiques représentent 67,4 % des déclarations. Les violences verbales et sexuelles viennent ensuite avec respectivement 50,5 % et 47,5 %. Les violences physiques concernent quant à elles 33,2 % des types de violences déclarés.

Si l'ordre des types de violences est similaire à celui des personnes au-delà de 26 ans, les proportions varient. Ainsi, les moins de 26 ans déclarent moins de violences psychologiques (67,4 % contre 72 % chez leurs aîné·es). Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes victimes ne se reconnaissent pas comme telles.

Par ailleurs, les violences sexuelles représentent la troisième catégorie de violences la plus vécue chez les moins de 26 ans, comme chez les plus de 26 ans. Elles sont néanmoins

plus fréquentes chez les moins de 26 ans, chez qui elles représentent 47.5 % des violences, contre 34.5 % chez les plus de 26 ans.

À noter que chez les victimes mineures, il s'agit du deuxième type de violences, avec 24 % de violences sexuelles déclarées. Les personnes mineures ont déclaré une moins grande variété de violences que le reste des tranches d'âge. En effet, aucun-e mineur-e n'a déclaré avoir subi de violences économiques, administratives ou juridiques. Cela s'explique en partie par le fait que certaines violences administratives ou juridiques découlent de procédures autorisées en France uniquement pour les personnes majeures (telles que les pressions autour du divorce), mais aussi par le manque de moyens dont dispose un·e mineur·e.

Les cyberviolences sont très présentes et multiformes chez les moins de 26 ans

Comparativement aux plus de 26 ans. les personnes de moins de 26 ans déclarent plus de cyberviolences (respectivement 15,5 % contre 20,6 %).

Les moins de 26 ans souffrent par ailleurs d'une grande variété de cyberviolences, des menaces, au chantage, en passant par les humiliations en lien avec le numérique. Dans 15,3 % des cas, les personnes qui sont victimes de cyberviolences recoivent des messages malveillants. Dans 14.1% des cas. les personnes violentes exigent d'avoir accès à leur téléphone et de pouvoir consulter leurs données personnelles. Dans 11,8 % des cas, des vidéos ou des photos à caractère sexuel sont diffusées sur les réseaux sociaux et internet à l'insu de la personne victime. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que le type de cyberviolences le plus souvent déclaré est celui "autres type de cyberviolences", illustrant le fait que des nouveaux types de cyberviolences ne cessent d'apparaître.

Utilisés de façon malveillante, les outils technologiques permettent d'assurer une surveillance constante et une pression importante, notamment chez les moins de 26 ans qui utilisent particulièrement les technologies du numérique.



Les ieunes identifient un problème. mais tendent à romantiser la violence

Les jeunes sont plus rapides à identifier un problème...

Comparativement aux plus de 26 ans. il apparaît que les jeunes victimes sont plus rapides à venir parler des violences, parfois même seulement après quelques jours de relation : 18.8 % des moins de 26 ans utilisent le tchat entre 1 mois et 1 an de relation contre 7 % des plus de 26 ans.

C'est au bout de la deuxième année de relation que les personnes de moins de 26 ans victimes de violences entrent majoritairement en contact avec En avant toute(s), à 36,5 %. Les ieunes victimes de violences se rendent compte rapidement que leur relation n'est pas saine, car 23,0 % des jeunes victimes utilisent le tchat durant les premiers mois de la relation. Ces chiffres montrent que les violences peuvent être présentes dès les premiers mois de la relation. voire dès le début : la personne violente l'est dès le départ. et ne le devient pas du jour au lendemain.

... sans pour autant se reconnaître comme victimes

Pour autant, les jeunes ont des difficultés à se reconnaître comme "victimes de violences conjugales". Les résultats de l'étude le montrent : les interlocuteur-rices disent "se poser des questions sur leur couple" ou chercher conseil parce que "quelque chose ne leur semble pas normal". Elles et ils cherchent à se rassurer et à savoir si ce qu'elles et ils vivent est réel, sérieux, grave ou non. Or, dans 42,2 % des cas, le motif du conseil s'avère être des violences au sein du couple, et dans 25,9 % des violences vécues dans le passé.

L'imaginaire collectif (quidé par certaines campagnes de communication permettant d'attirer l'attention) visualise en effet une femme prostrée, marquée par les coups, mère de famille... Les plus jeunes, qui s'inscrivent dans des parcours de vie parfois très différents, ne parviennent pas à associer ces problématiques de violence à leur couple : en parallèle des violences qu'ils et elles vivent, ils et elles peuvent

continuer à sortir, faire la fête, étudier, ne pas être victimes de violences physiques, se rebeller....

Plus encore, les violences dans les relations affectives et amoureuses sont aujourd'hui si banalisées que beaucoup de jeunes femmes sont victimes de violences sans avoir pu les identifier comme telles, qu'elles soient psychologiques, sexuelles ou économiques, voire physiques.

La romantisation des violences complique leur perception

Les jeunes souffrent d'une idéalisation ambiante de la ialousie, souvent comprise comme une facon d'exprimer son amour. Les comportements de contrôle, de surveillance et d'humiliation sont banalisés. Or, la jalousie est un prétexte couramment utilisé par la personne violente pour justifier ses actes (24,0 % des cas). Ce chiffre élevé montre l'effet de la romantisation de la ialousie dans la société. Les violences commises par quelqu'un de jaloux seraient alors dues à la personne victime. Cette jalousie entraîne un contrôle sur la personne victime qui doit alors faire attention à ses faits et gestes dans le but de ne pas rendre ialouse la personne violente.

Dans la même logique, la personne victime est régulièrement accusée par la personne violente, ce qui constitue une stratégie identifiée chez les personnes violentes pour assurer leur emprise et de rejeter la faute sur un contexte externe. Ainsi, chez les jeunes, dans 33,6 % des cas. le prétexte évoqué pour commettre des violences est le comportement de la personne victime (ex : "tu m'as énervé"). Ce type de comportement peut être mis en parallèle avec l'accusation des personnes victimes pour d'autres faits, dans la société en général : "elle n'avait qu'à pas sortir le soir", "elle portait une mini-jupe", que l'on retrouve dans les mécanismes de la culture du viol.

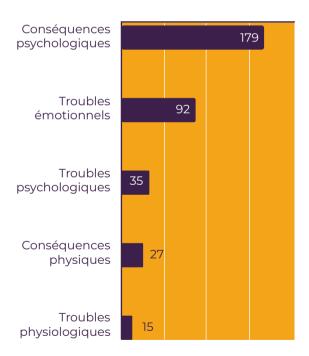


Des violences aux conséquences durables, mais une volonté d'action chez les jeunes

Les violences ont des conséquences psychologiques pour les personnes victimes

Les conséquences des violences chez les moins de 26 ans sont similaires aux conséquences des violences chez les plus de 26 ans. Il est important de prendre en compte tous les types de violences qui peuvent avoir de lourds impacts, à la fois psychologiques, émotionnels et physiques.

Conséquences des violences pour les personnes de moins de 26 ans



Les conséquences sont avant tout psychologiques et émotionnelles. En effet, chez les moins de 26 ans, les conséquences psychologiques sur la personne qui les vit touchent plus de la moitié des cas rapportés (51,4 %). On peut notamment expliquer cette surreprésentation par le fait que tous les types de violences ont des conséquences psychologiques et que la stratégie de la personne violente mène à faire douter sa victime d'elle-même.

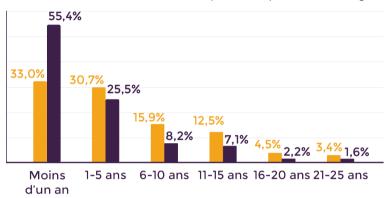
Les phénomènes récurrents sont le sentiment d'impuissance ou de culpabilité ainsi qu'une faible estime de soi. Des troubles coanitifs tels que des ruminations. des réminiscences et des reviviscences des violences vécues peuvent également apparaître. Il ne faut pas non plus négliger les conséguences physiques telles que les blessures et les douleurs, et il existe aussi des conséquences administratives et sociales pouvant marquer l'entrée dans la précarité.

Évoquer la violence vécue : un temps d'attente est nécessaire

Le fait de parler des violences qu'elles vivent est une démarche importante pour les personnes victimes. Cependant, il peut s'écouler quelques années avant que ces personnes ne se sentent prêtes à en parler. On remarque que lorsque les faits ont lieu avant 18 ans, les personnes mettent plus longtemps à en parler puisque 77,0 % des personnes victimes de violences avant 18 ans se confient au moins un an après, comparé à 55.4% des personnes tous âges confondus qui se confient sur le tchat la même année que les faits de violences subis. Parmi les moins de 26 ans, 46.6 % viennent sur le tchat dans les 10 années qui suivent les faits

Moments des faits de violences (avant 18 ans et à tout âge de la vie) en fonction du temps mis pour raconter les faits

* Chiffres proportionnels aux données récoltées pour chaque tranche d'âge



- Les violences ont lieu avant 18 ans
- Les violences ont lieu à tous âges

Les moins de 26 ans s'opposent plus à la personne violente, mais cherchent moins d'aide auprès d'organismes extérieurs

Proportionnellement aux données collectées pour chaque tranche d'âge, les moins de 26 ans s'opposent plus à la personne violente que les plus de 26 ans (respectivement 33,3 % des démarches informelles contre 19,0 %). Dans la majorité des cas, s'opposer se traduit par le fait que la personne victime ait dit non, ait signifié son désaccord à la personne violente, ait exprimé que son comportement ne lui allait pas, voire ait mis en place une résistance physique face à sa violence (repousser une violence physique par exemple).

Dans 23,2 % des cas, les personnes victimes de moins de 26 ans parlent à un·e proche des violences et 16,2 % partent de la relation violente. Une même personne peut entreprendre plusieurs démarches. Ces chiffres montrent que les personnes jeunes ne sont en rien inactives et entreprennent des démarches afin de sortir des violences par leurs propres moyens.

Toutefois, les personnes de moins de 26 ans contactent proportionnellement moins de structures pouvant les accompagner sur un point de vue légal, associatif ou social que les personnes de plus de 26 ans (respectivement 3,0 % contre 10,4 % des démarches entreprises). Cela peut indiquer un manque de structures répondant à leurs besoins ou une mauvaise identification par les jeunes de celles-ci. De plus, leurs difficultés à se reconnaître comme "victimes" peut avoir pour conséquence d'éloigner les jeunes des dispositifs existants.

La police est en revanche un interlocuteur reconnu lorsque la personne victime décide de passer à l'action de manière formelle. Sur les 26 jeunes ayant réalisé des démarches institutionnelles, plus de la moitié des personnes, soit 14, ont entamé des démarches auprès de la police.

Comparaison des démarches informelles effectuées par les plus de 26 ans et les moins de 26 ans*

* 211 cas renseignés pour les plus de 26 ans et 99 cas renseignés pour les moins de 26 ans



Conclusion

Les violences dont sont victimes les jeunes, au sein du couple ainsi qu'au sein de la famille, sont une réalité peu connue que l'étude "Une écoute à l'écrit : Étude sur les caractéristiques et parcours des jeunes victimes de violences au sein du couple et de la famille à travers le tchat commentonsaime.fr" tend à mieux faire comprendre.

Il apparaît dans cette analyse que le public des jeunes est vulnérable sur plusieurs points: de la domination ressentie face aux écarts d'âge ou l'affect lié à la proximité avec la personne violente, à une dépendance financière en passant par l'absence de repères définissant une relation saine. Si l'idée de violences conjugales entraîne l'image d'une "femme battue", l'étude d'En avant toute(s) confirme que les violences psychologiques sont une composante inhérente des violences de couple, dès le plus jeune âge.

Face à ces violences, les jeunes victimes tentent de s'en sortir et mettent en place des stratégies d'opposition face à la personne violente. Elles ont en revanche moins tendance à se tourner vers des structures d'aide, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes, et notamment les mineur·es, bénéficient de peu d'associations spécialisées sur les violences de couple. Il peut alors être difficile pour elles et eux de trouver des informations et de l'aide pour détecter des violences.

Pour leur éviter de vivre des violences et mieux les accompagner, nous proposons dans la partie suivante des recommandations pour mieux prévenir, détecter et accompagner les violences au sein du couple chez les jeunes.

Recommandations

Les recommandations listées ci-dessous s'adressent aux décideur-ses politiques français-es pour améliorer la prévention, la détection et l'accompagnement des violences que subissent les jeunes au sein du couple.

Il s'agit de propositions non-exhaustives qui complètent les nombreuses recommandations spécifiques portées par les associations spécialistes des violences faites aux femmes, comme la Fédération Nationale Solidarité Femmes ou encore la Fondation des Femmes.

Axe 1

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES VICTIMES DE VIOLENCES AMOUREUSES ET AFFECTIVES

RECOMMANDATION 1

Croire les jeunes, arrêter de romantiser leurs expériences affectives et amoureuses et de minimiser leurs vécus, ressentis et émotions :

- Mettre en place des dispositifs valorisant la parole des jeunes et spécifiquement dédiés à les aider, en finançant l'extension du tchat commentonsaime.fr 24h/24,7i/7.
- Financer et diffuser la production de connaissance (études, articles, colloques, recherche-action etc.) sur les réalités des jeunes et les violences sexistes et sexuelles vécues par les jeunes femmes et personnes LGBTQIA+.

- Produire des outils de sensibilisation auprès du grand public pour questionner les stéréotypes sur la jeunesse.
- Inclure les jeunes et les organisations représentatives des jeunes dans les processus de consultation politique concernant les violences faites aux femmes et l'égalité femmes-hommes.

RECOMMANDATION 2

Faire du numérique, largement investi par les jeunes, un espace de prise en charge des violences;

- Améliorer la connaissance et la prise en charge des cyberviolences.
- Ouvrir des espaces de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation qui soient sains, bienveillants et accessibles : plateformes accessibles aux personnes en situation de handicap, version tchat des numéros d'écoute nationaux, traduction simultanée.

RECOMMANDATION 3

Renforcer la transversalité des politiques de lutte contre des violences faites aux jeunes femmes ;

- Au niveau gouvernemental, nommer un·e coordinateur·rice de l'ensemble des actions du gouvernement pour les jeunes femmes victimes de violences (éducation, prise en charge, hébergement, formation, santé, justice etc.).
- Aux différents niveaux du territoire (municipal, départemental, régional), améliorer la coordination entre les acteur·rices de la protection de la jeunesse et de la lutte contre les violences faites aux femmes afin d'améliorer la prise en charge des mineur·es victimes de violences dans les relations amoureuses et affectives.

RECOMMANDATION 4

Diffuser largement des outils et des ressources complémentaires afin d'apporter une réponse globale d'accompagnement des jeunes femmes victimes de violences:

- Diffuser des outils et ressources produits par les associations spécialisées (par exemple le Violentomètre) en complément des outils institutionnels existants (plateforme de signalement de violences sexistes et sexuelles, numéro d'alerte 114, structures physiques).
- Organiser des campagnes de communication de ces outils et ressources auprès du grand public via de l'affichage, sur les réseaux sociaux, sur Internet et à la télévision.
- Diffuser ces outils et ressources dans des lieux ciblés pour les jeunes : écoles, collèges et lycées, associations de jeunes, clubs sportifs, réseaux sociaux (TikTok, Snapchat, Twitch).

RECOMMANDATION 5

Reconnaître dans la législation comme violences conjugales les violences dans les relations amoureuses et affectives qui se produisent hors concubinage, mariage et PACS afin d'inclure les réalités des violences vécues par les jeunes qui, souvent, ne vivent pas avec leur partenaire.

Axe 2

FORMER LES PROFESSIONNEL·LES

RECOMMANDATION 6

Appliquer la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui dispose;

• De former l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations. • De dispenser, à tous les niveaux de scolarité, « une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple ».

RECOMMANDATION 7

Former les professionnel·les jeunesse au repérage des violences et les outiller à orienter les jeunes vers les structures adaptées à leurs besoins grâce à des modules spécifiques dans leurs formations et intervenir auprès des

- Future es enseignant es des INSPE
- Éducateurs et éducatrices spécialisées
- Animateurs et animatrices.
- Jeunes en formation BAFA
- Professionnel·les en charge de la protection de l'enfance (ASE, PJJ)

RECOMMANDATION 8

Former les professionnel·les de l'accompagnement des femmes victimes de violences aux spécificités des violences vécues par les jeunes et intervenir auprès :

- Des associations spécialisées sur les violences faites aux femmes
- Du corps médical
- Des agent·es de police et de gendarmerie
- Des professionnel·les de la justice

RECOMMANDATION 9

Sensibiliser les décideur es politiques aux violences dans les relations amoureuses et affectives et aux spécificités rencontrées par les jeunes

Axe 3

CHANGER DE REGARD SUR LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET AFFECTIVES

RECOMMANDATION 10

Déconstruire l'imaginaire collectif autour des violences conjugales :

- Préférer le terme de "violences au sein des relations amoureuses et affectives" à la place de violences conjugales
- Proposer des espaces de déconstruction des stéréotypes sexistes, à destination des jeunes et des professionnel·les en contact avec elles et eux.
- Être plus inclusif-ves dans les représentations des violences au sein des relations amoureuses et affectives en rendant visible les différentes formes qu'elles peuvent prendre (psychologiques, économiques, administratives).
- Être plus inclusif-ves dans les représentations des violences au sein des relations amoureuses et affectives en rendant visible toutes les tranches d'âges concernées et particulièrement les jeunes.

RECOMMANDATION 11

Inclure les jeunes dans les campagnes nationales de communication et de sensibilisation à destination des femmes victimes de violences afin de leur permettre de s'y identifier.

RECOMMANDATION 12

Adapter les campagnes nationales de communication et de sensibilisation à destination des femmes victimes aux modes de communication des jeunes (réseaux sociaux, Twitch, Tiktok)

RECOMMANDATION 13

Inclure les jeunes dans les enquêtes nationales de victimation (par exemple VIRAGE, ENVEFF);

- Consulter les associations de terrain expertes de la question.
- Systématiser l'analyse des parcours des jeunes de moins de 25 ans dans les enquêtes nationales analysant les violences conjugales, afin d'améliorer leur prise en charge.
- Récolter, transmettre et analyser des données désagrégées en fonction de l'âge dans les démarches légales autour des violences amoureuses et affectives (dépôts de plainte, féminicides, prévention de la délinquance etc.)

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Soutenir l'attribution des fonds nécessaires à la réalisation des actions énoncées dans ces recommandations.

À propos d'En avant toute(s)

En avant toute(s) a été créée en 2013 pour faire face à un constat émanant des associations de terrain : la prévalence des violences conjugales chez les jeunes, et leur isolement face aux structures d'aide et d'accompagnement.

En avant toute(s) lutte pour l'égalité des genres et la fin des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+. Elle s'adresse spécifiquement aux jeunes, sans distinction de classe sociale, de genre, d'orientation sexuelle, de culture ou de croyance. L'association agit à travers deux axes complémentaires : la prévention des comportements sexistes, et l'accompagnement des jeunes femmes et des personnes LGBTQIA+ victimes de violences au sein du couple ou de la famille, à travers Commentonsaime.fr le premier tchat de France dédié à ces questions.



Cette étude a été réalisée grâce au soutien de la Fondation Bouygues Télécom et de la Fondation Kering

La Fondation Bouygues Telecom soutient des projets dans trois domaines: la préservation de l'environnement, l'aide aux personnes en difficulté médicale ou sociale et l'accès aux contenus culturels écrits. Elle s'attache à impliquer les collaborateurs et les clients de l'entreprise dans chacune de ces initiatives. Son objectif: créer du lien et améliorer le quotidien, notamment grâce au numérique. À travers son soutien à En avant toute(s), elle soutient le combat contre les violences faites aux femmes.



Depuis sa création, en 2008, la Fondation Kering a fait des violences faites aux femmes son combat, en soutenant les victimes, amplifiant la prévention et mobilisant le plus grand nombre. Pour maximiser son impact, elle collabore étroitement avec des partenaires dans la durée, pour un minimum de trois ans, dans six pays : Chine, États-Unis, France, Italie, Mexique et Royaume-Uni.

